

GUIDE DE L'ÉTUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP

À L'UNIVERSITÉ DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE



Mot du Chargé de Mission Handicap de l'URCA

L'Université de Reims Champagne-Ardenne est pleinement engagée dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

La Mission handicap du Service d'accompagnement des étudiants (SAE) accueille les étudiants, et propose des ajustements pédagogiques pour le suivi des enseignements, tout en aménageant les conditions d'examen.

En s'appuyant sur son schéma directeur pluriannuel du handicap, l'URCA développe une politique inclusive afin de proposer de nombreuses initiatives dédiées au handicap. L'accessibilité aux services et une participation effective à la vie de campus sont essentielles pour les étudiant(e)s concerné(e)s : l'ensemble de ses directions et services est donc mobilisé dans cette perspective.

La crise sanitaire a mis en lumière les vertus de l'aide et de la solidarité. Le nombre personnes accompagnées chaque année par la mission handicap s'accroît et implique une constante vigilance pour répondre aux demandes exprimées.

Ainsi, l'Université poursuit son action afin que l'égalité des chances pour tous les étudiants ne soit pas un simple vœu mais une réalité.

Olivier DEBARGE

Sommaire

L'accompagnement des étudiants en situation de handicap

La Mission Handicap.....	7
Les aménagements pédagogiques.....	8

La vie des campus

Le Service d'Accompagnement des Étudiants.....	12
Le Service de la transition Lycée-Université.....	14
Le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé.....	15
La Bibliothèque Universitaire.....	17
Le Service des Enquêtes et de l'Insertion Professionnelle.....	19
Le Service Universitaire de l'Action Culturelle.....	20
Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportive.....	22
La Direction des Relations Extérieures et du Développement International.....	24

La vie pratique

Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires ..	27
--	----

L'accompagnement des étudiants en situation de handicap



La Mission Handicap

La Mission handicap fait partie du Service d'Accompagnement des Étudiants.

Elle est dédiée **spécifiquement à l'accueil et à l'accompagnement des étudiants en situation de handicap**, tout au long de leur cursus universitaire.

Elle analyse leurs besoins de compensation et **met en place des aménagements pédagogiques** pour le suivi des cours, la vie au sein des campus (mobilité) et le passage des examens.

La Mission handicap mène aussi des actions :

- de sensibilisation
- de communication
- sur les besoins d'accessibilité des campus
- de recrutement d'aides humaines



Contacts

Arnaud DE OLIVEIRA vous accueille sur le Campus Croix-Rouge, Bât Pyxis, bureau R006.

57 rue Pierre Taittinger - 51100 Reims Tél : 03 26 91 37 72

Domenica CALABRO vous accueille sur le Campus Moulin de la Housse Bât 14, locaux de la BU.

Rue des Crayères, BP 1039 - 51100 Reims

Tél : 03 26 91 85 32


Olivier DUPEL vous accueille sur le Campus des Comtes de Champagne, Place du Préau - 10000 Troyes.

Tél : 03 25 80 80 31

handicap@univ-reims.fr

Les aménagements pédagogiques

À l'université, pour bénéficier d'un accompagnement par la Mission handicap, il n'est pas nécessaire d'avoir réalisé une démarche auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

 **Pour toutes demandes relatives aux prestations de compensation du handicap** telle que les aides humaines (ex : auxiliaire de vie pour les actes de la vie quotidienne), les équipements adaptés (ex : logiciels spécifiques), les transports adaptés (domicile-université), **il faut entreprendre des démarches auprès de la MDPH de votre département.**



Afin de préparer au mieux la rentrée universitaire, il est conseillé de prendre contact avec la Mission handicap dès que votre inscription pédagogique et administrative est effective.

Elle pourra vous proposer :

- d'évaluer vos besoins de compensation en lien avec vos enseignants et votre scolarité.
- vous renseigner sur toutes les questions relatives à la vie pratique (ex: accessibilité des campus...).
- des visites de votre campus.



Les aménagements pédagogiques

En collaboration avec les composantes et les services de l'Université, différents aménagements peuvent vous être proposés :

1. Aménagement pour le suivi des cours

- adaptation des documents de cours pour les rendre accessibles
- aide à la communication (interfaces, interprètes en Langue des Signes)
- aide à la prise de notes
- aide à la manipulation pendant les travaux pratiques
- aménagement d'études (dispense d'assiduité, régime long d'études)

2. Aménagement des examens et concours

- temps majoré
 - temps de pause
 - adaptation des sujets d'examen (ex : agrandissement)
 - adaptation d'épreuves
 - secrétaire d'examen
 - utilisation de matériel spécifique (ex : ordinateur)
- (liste non exhaustive)

3. Mise en place d'une équipe plurielle afin de préciser les aménagements pédagogiques à mettre en place, en collaboration avec le SSE (Service de Santé Étudiante), le responsable pédagogique, la Mission Handicap et l'étudiant.

Les aménagements pédagogiques

Votre démarche en étape :

POUR OBTENIR DES AMÉNAGEMENTS DES CONDITIONS D'EXAMENS ET CONCOURS

1

PRENDRE CONTACT AVEC LA MISSION HANDICAP

- Renseignement et évaluation de vos besoins
- Réalisation d'une demande d'aménagement de vos conditions d'examens et concours

2

PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC LE SSE

- Rendez-vous avec le médecin du Service de Santé Étudiante
- Apporter obligatoirement votre dossier de demande d'aménagement et vos documents médicaux récents

3

ETAPE FACULTATIVE

- Mise en place d'une équipe plurielle pour les demandes nécessitant un avis entre vos demandes et les attendus de la formation en concertation collective (vous, responsable pédagogique, responsable de scolarité, médecin du SSE, la Mission handicap)

4

MISE EN PLACE DES AMÉNAGEMENTS

- Emission d'un document officiel (arrêté) stipulant les aménagements sur votre boîte mail étudiante et aux scolarités.
- Application des aménagements lors des examens continus et terminaux.



Votre demande d'aménagement des conditions d'examens et concours doit être formulée :

- Avant le **03/11/2023** (semestre 1)
- Avant le **08/03/2024** (semestre 2 et rattrapages)

À l'adresse suivante : **handicap@univ-reims.fr**



La Vie des Campus



Le Service d'Accompagnement des Etudiants

3 grands pôles

La Mission orientation accueille, informe et oriente tous les publics dans leur projet de formation sur l'ensemble des filières et des débouchés des études. La mission participe à tous les salons et forums orientation dédiés aux étudiants et lycéens. Elle est aussi un lieu de ressources documentaires et propose des évènements. Et ce tout au long de l'année.

Le Bureau de la Vie Étudiante (BVE) apporte conseils et soutien financier aux associations à travers le FSDIE. Il met en place des formations pour les responsables des associations et les élus étudiants. Le BVE participe à l'animation des campus (Ta Vie De Campus, Pink Run, Soirée du réseau des établissements du supérieur). Il coordonne le dispositif service civique et pilote le groupe vie étudiante du réseau des établissements.


La Mission handicap est présentée en page 7



Le Service d'Accompagnement des Etudiants

Contacts

Service d'Accompagnement des Etudiants

 @sae_URCA

Mission Orientation

Campus Croix-Rouge (Bâtiment Pyxis)

57 rue Pierre Taittinger, 51 100 Reims

Tél : 03 26 91 87 55

Campus Moulin de la Housse (locaux de la BU, bâtiment 14)

UFR Sciences - rue des Crayères, BP 1039 - 51687 Reims Cedex 2

Tél : 03 26 91 85 30

Campus des Comtes de Champagne

Hôtel Dieu le Comte, Place du Préau – 10000 Troyes

Tél : 03 25 43 38 40

Plus d'informations sur www.univ-reims.fr/orientation

Courriel : orientation@univ-reims.fr

 @ORIENTURCA

Bureau de la Vie Etudiante

Campus Croix-Rouge (Bâtiment Pyxis)

57 rue Pierre Taittinger, 51 100 Reims

Tél : 03 26 91 81 78 / 31 27

Plus d'informations sur www.univ-reims.fr/bve

Courriel : bve@univ-reims.fr

 @BVEURCA

 @bveurca



Le Service de la Transition Lycée-Université

Le service de la transition lycée-université (STLU) est chargé de faciliter la transition entre le lycée et l'université :

- en maintenant un contact régulier avec les lycées de l'académie,
- en organisant des actions de découverte de l'enseignement supérieur auprès des lycéens,
- en agissant pour améliorer l'accueil et l'accompagnement des nouveaux étudiants.

Retrouvez dans le **kit de rentrée** l'ensemble des ressources développées par le service transition lycée-université pour vous faciliter une première rentrée à l'URCA :

- Informations pratiques de la rentrée (calendrier universitaire, plans des campus, etc.)
- Parrainage de rentrée (expérimenté au campus Croix-Rouge dès la rentrée 2023-2024)
- Conseils pour réussir sa première année universitaire
- **Ateliers réussite** pour développer son organisation personnelle et ses compétences transversales

Consultez ici le kit de rentrée :

www.univ-reims.fr/kit-de-rentree

Contacts

Adresse physique : PYXIS (Bâtiment 19) - Campus Croix-Rouge -
57 rue Pierre Taittinger - 51100 Reims

Tel : 03 26 91 81 67

Mail : lycee-universite@univ-reims.fr



Le Service de Santé Étudiante

Le SSE fait partie des services communs de l'URCA.

Ses Missions

Améliorer ou préserver la santé des étudiants et assure :

- un bilan de santé obligatoire pour les étudiants, (généralement en 1ère année)
- un service social dédié aux étudiants : les assistantes sociales du SSE sont là pour vous aider !
- des consultations spécialisées, sur rendez-vous : gynécologie, psychologie (sur tous les sites où intervient le SSE) diététique-nutrition, vaccinations... (sur certains sites)

Les professionnels présents au SSE

Infirmières / Assistantes sociales / Psychologues / Médecins / Sophrologues / Diététiciennes / Une sage-femme/ Une secrétaire

Ces consultations sont totalement gratuites, et accessibles à tous les étudiants inscrits à l'URCA.

- des ateliers de gestion du stress à Reims, des séances de sophrologie à Troyes et Reims
- des animations ponctuelles sur les campus (nutrition...) et des partenariats avec d'autres structures (dépistage, etc...)

Le SSE dispose de locaux à Reims (campus Croix-Rouge, campus Moulin de la Housse), à Troyes (Maison des Étudiants), et assure certains services dans les IUT de Troyes, Charleville-Mézières et Châlons-en-Champagne.

Le Service de Santé Étudiante

Le SSE travaille également en lien avec la Mission handicap pour l'accompagnement des étudiants en situation de handicap.

Lors d'une demande d'aménagement des conditions d'examen, le médecin du SSE est chargé de recevoir les étudiants pour évaluer leur situation. Il délivre un avis médical préconisant des aménagements pour les examens.

Le médecin du SSE est associé à l'équipe plurielle de l'Université, réunie à la demande de la Mission handicap.



Contacts



SSE Campus Moulin de la Housse : Bâtiment 8 de la faculté des sciences à Reims

Tél : 03 26 91 83 20

SSE Campus Croix-Rouge : 57 rue Pierre Taittinger à Reims. Entrée rue Bergson

Tél : 03 26 91 38 80

SSE Maison des Étudiants à Troyes : 6 rue de la petite courtine

Tél : 03 25 80 80 50

Dans les IUT de Troyes et Reims, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'infirmière de l'IUT qui saura vous informer et vous conseiller.

Courriel de contact : sumpps@univ-reims.fr

Plus d'informations sur : www.univ-reims.fr/sumpps



@SUMPPSURCA



@sumpps_reims_mdh / @sumpps_antenne_troyes

La Bibliothèque Universitaire

La Bibliothèque Universitaire (BU) est présente sur tous les campus de l'URCA.

Une équipe de bibliothécaires est au service des lecteurs en situation de handicap : les référents handicap dans les BU proposent un accompagnement personnalisé. Les bibliothèques sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et équipées d'une boucle magnétique pour l'accueil des malentendants ainsi que d'une bande podotactile menant à l'entrée des bâtiments.

Tous les postes informatiques de la BU sont équipés d'un logiciel d'agrandissement et d'une loupe.

Vous pouvez :

- **Emprunter des documents** (livres, revues, DVD) dans toutes les BU de l'URCA. Les étudiants et lecteurs autorisés peuvent emprunter autant de documents qu'ils le souhaitent pour une durée de 3 semaines, renouvelable deux fois.
- **Utiliser votre propre ordinateur et le réseau Wifi** disponible à la BU.
- **Bénéficier du Service Prêts à emporter.** Si vous avez des difficultés à vous déplacer dans la bibliothèque pour rassembler les documents que vous souhaitez emprunter, vous pouvez envoyer par courriel votre liste d'ouvrages, l'équipe des référents handicap les tiendra à votre disposition à la banque d'accueil.



La Bibliothèque Universitaire

Vous pouvez :

- **Consulter les ressources électroniques** sur les postes informatiques des bibliothèques. Un outil loupe est installé dans les menus de tous les postes.
- **Vous former à la recherche documentaire** pour consulter le catalogue de la bibliothèque, et les ressources électroniques. Les référents handicap de la bibliothèque organisent sur demande du SAE - Mission handicap des formations personnalisées à la recherche documentaire.
- **Travailler en salle de lecture ou en salle de groupe.** Les salles de groupe sont réservables à partir de l'application Affluences. <https://www.univ-reims.fr/bu/services-en-ligne/reserver-une-salle-en-ligne/reserver-une-salle-de-groupe-en-ligne,18856,32238.html>
- **Lire des documents sur les télégrandisseurs** (BU Robert de Sorbon, BU Santé et BU Moulin de la Housse).
- **Imprimer et photocopier des cours.** Les étudiants accompagnés par le SAE - Mission handicap disposent de cartes SEDECO prises en charge.
- **Sur demande** au SAE - Mission Handicap, bénéficier du service de numérisation de supports de cours ou de TD proposé par la BU.

Contacts

Courriel : **bibliotheque.universitaire@univ-reims.fr**

Pour plus d'informations consultez le portail de la BU :
<https://www.univ-reims.fr/bu/>



Le Service des Enquêtes et de l'Insertion Professionnelle

La Mission Insertion Professionnelle du SEIP accompagne les étudiants dans la construction de leur projet de stage, d'alternance et d'emploi. **Sur rendez-vous**, elle les aide et les conseille dans leurs démarches et stratégies de communication avec les recruteurs : **méthodes de recherche de stages et entretiens de recrutement**.

Pour accéder à tous les services, l'étudiant s'inscrit sur le **Career Center** de l'URCA. Cette plateforme permet aux étudiants d'accéder à des offres de stage, de job étudiant, d'emploi et de contrat en alternance ; de prendre connaissance des événements « recrutement » en lien avec ses domaines d'intérêt ; de découvrir des métiers et des entreprises, d'accéder à des **ressources et conseils** et de **prendre rendez-vous** avec une conseillère en insertion.

La Mission Insertion Professionnelle met à disposition des informations et conseils spécifiques pour les étudiants en situation de handicap : des fiches thématiques de stratégies de recherche et d'aide à la recherche de stage et d'emploi, des informations sur l'accès à la fonction publique, des exemples d'entreprises qui s'engagent.

Contacts

Campus Croix-Rouge de Reims, Bâtiment Pyxis

Tél : 03 26 91 32 30

Courriel : insertion-professionnelle@univ-reims.fr

Plus d'informations sur : www.univ-reims.fr/insertion-pro



@IP.URCA



@SEIPMissionIP



SEIP URCA



@seipmissionip



Le Service Universitaire de l'Action Culturelle

Le SUAC ou Service Universitaire de l'Action Culturelle met en œuvre la politique culturelle de l'URCA, en lien avec de nombreux artistes et équipements culturels sur tous les territoires d'implantation de l'université.

Il favorise l'accès à la culture et à l'art dans toutes ses dimensions faisant de l'Université de Reims Champagne-Ardenne un haut lieu de transmission, de diffusion, de création culturelle et artistique et d'expérimentation de formes nouvelles qui contribuent au rayonnement national et international de l'Université.

Vous pouvez ainsi **rencontrer des artistes, découvrir des œuvres** dans le champ des arts visuels, du spectacle vivant, mais également aller vers les lieux culturels du territoire....

Vous pourrez également **pratiquer le théâtre, la danse, le dessin, ou la photo...**

Ainsi, en collaboration avec les associations étudiantes et de multiples partenaires, le SUAC est un service ressources pour l'ensemble des composantes de l'URCA, des services et directions, des équipes pédagogiques, des laboratoires de recherche, des personnels de l'URCA qui développent des actions culturelles.



Le Service Universitaire de l'Action Culturelle

Le SUAC accompagne également les étudiants qui le souhaitent pour le montage de leurs projets culturels.

Les services proposés par le SUAC sont ouverts à TOUS les étudiants dès lors qu'ils sont inscrits à l'université.

Contacts

SUAC - 2 avenue Robert Schuman - 51100 Reims

Tél : 03 26 91 84 15 / 03 26 91 84 76

Courriel : **suac@univ-reims.fr**

Plus d'informations sur www.univ-reims.fr/culture

Et sur :



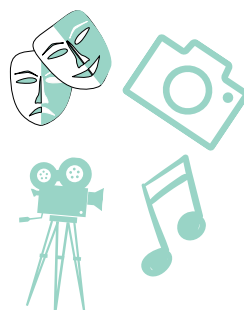
@SUACculturereims



@suac_culture_reims



@suac_urca



Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) propose :

- Des cours d'initiation et découverte midis et soirs
- Des tournois sportifs conviviaux
- Des soirées sportives festives et à thème
- Des cours dans le cadre du cursus universitaire des étudiants (LMD et IUT)
- De l'entraînement et des compétitions avec l'Association Sportive (ASURCA)
- Des évènements ponctuels, des sorties pleine nature (ski, paddle, escalade...)
- **Du sport adapté, selon les envies et les besoins de chacun, en fonction de nos possibilités et capacités d'accueil**

Le SUAPS s'adresse à TOUS les étudiants inscrits à l'URCA ou dont l'établissement de formation est conventionné avec l'URCA (en cas de doute, votre scolarité pourra vous renseigner).



Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

Consultez le programme des activités sur nos réseaux et faites votre choix !

- C'est **GRATUIT** pour toutes les activités du **Pack Sport Campus**. Il suffit de se présenter à l'heure sur le lieu du cours.
- C'est **29€/an** (payables à l'inscription en ligne ou ensuite au bureau du Suaps) pour les activités du **Pack Sport Campus +** : il faut réserver son cours à l'avance sur LIBERFIT puis se présenter à l'heure sur le lieu du cours.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes informations concernant le paiement et la programmation !

Contacts

Tél : 03 26 91 34 17

Courriel : **suaps@univ-reims.fr**

Sport adapté : nadine.clemencet@univ-reims.fr

Plus d'informations sur : www.univ-reims.fr/suaps

 @suapsurca



La Direction des Relations Extérieures et du Développement International

La mission de la DREDI est d'accompagner l'internationalisation de la formation et de la recherche à l'URCA, notamment en favorisant la mobilité européenne et internationale des étudiants et des personnels et en développant la coopération académique avec les universités étrangères.

Missions

- Gestion des bourses de mobilité Erasmus + et d'autres programmes de financement de projets ou de mobilité.
- Accompagnement des étudiants internationaux en programmes d'échanges afin de favoriser la réussite de leur séjour et de leurs études.
- Organisation d'évènements culturels tout au long de l'année pour améliorer l'accueil et l'intégration des étudiants internationaux.

Modalités d'inscription pour effectuer un séjour d'études à l'étranger dans le cadre de votre cursus à l'URCA

- Possibilité de partir dès la 2ème année de Licence, en L3, M1 et M2.
- L'obtention des ECTS vous garantit la pleine reconnaissance de votre mobilité.



La Direction des Relations Extérieures et du Développement International

Un programme pour les étudiants en situation de handicap : le dispositif ERASMUS + / Conditions :

- Être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur titulaire de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur.
- Présenter un dossier de mobilité Erasmus+ (chaque établissement fixe les conditions de candidature et de sélection).
- Être titulaire d'une carte d'invalidité d'au moins 50 % (condition fixée par l'agence Erasmus+ France Education Formation).

Le dispositif ERASMUS + : financement complémentaire pour les personnes handicapées. Allocation ERASMUS+ Soutien des besoins spécifiques. Les étudiants ayant des besoins spécifiques peuvent également obtenir des aides financières auprès d'autres sources au niveau local, régional et/ou national.

Anticiper, c'est mieux vous préparer : Pour tout projet de mobilité à l'étranger, contacter la Mission handicap et/ou la Direction des Relations Extérieures et du développement International si possible un an à l'avance afin que l'ensemble des besoins pédagogiques et de la vie quotidienne puissent être évalués avant de partir.

Contacts

Courriel : **mobilite-internationale@univ-reims.fr**

Plus d'informations sur : www.univ-reims.fr/international/

 @urca.relationinternationales

 @urca_international



 @UrcaDri

Vie Pratique



Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS)

Le Crous de Reims a pour mission de donner à tous les étudiants les mêmes chances d'accès et de réussite dans l'enseignement supérieur et de favoriser l'amélioration de leurs conditions de vie, en collaboration avec les autres acteurs de la vie étudiante. Le CROUS facilite la vie quotidienne des étudiants sur de nombreux aspects.

Les aides financières

Pour connaître ses droits à la bourse et son échelon, l'étudiant ou l'élève de terminale peut réaliser une simulation sur <https://simulateur.lescrous.fr/>

Le Dossier Social Etudiant (DSE) est la procédure unique qui permet aux étudiants et futurs étudiants d'effectuer une demande de bourse sur critères sociaux à partir de la plateforme <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr> et ensuite, faire une demande de logement Crous sur trouverunlogement.lescrous.fr en ayant préalablement coché la case correspondante lors du DSE.

Un étudiant peut utiliser jusqu'à 7 droits à bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux, durant la totalité de ses études supérieures. « **Les étudiants porteurs d'un handicap reconnu par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées peuvent bénéficier de 3 droits annuels supplémentaires.** »

Le Crous de Reims est également là pour vous aider avec des aides spécifiques annuelles ou ponctuelles selon votre situation personnelle. : <https://www.crous-reims.fr/action-sociale/aides-specifiques/>

Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS)

Le logement pour les étudiants en situation de handicap

Les résidences du CROUS disposent de **logements adaptés** aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap. **Il est possible de réaliser une demande de logement adapté via un formulaire.**

La liste de ces logement est consultable sur le lien suivant : <https://www.crous-reims.fr/se-loger/liste-de-nos-logements/>

La restauration universitaire

Les restaurants universitaires, c'est le bon plan pour manger un repas complet, équilibré et à tarif social sur les campus. Pour manger « sur le pouce », il y a aussi les Cafet' du Crous.

Les Resto U' sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

L'action sociale et l'accompagnement psychologique

Une équipe de six assistantes sociales du Crous et de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, intervient sur l'ensemble de l'académie. Elle a pour vocation d'apporter aide et soutien à tous les étudiants. À l'écoute des étudiants, l'assistante sociale, tenue au secret professionnel, les reçoit sur rendez-vous.

Une offre d'accompagnement psychologique est également disponible :

<https://www.crous-reims.fr/actionsociale/accompagnement-psychologique>

Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS)

La Culture et la vie étudiante et de campus

Le Crous a aussi pour mission de faciliter l'accès des étudiants à la culture et de susciter l'esprit d'initiative et de création. Son service culturel est à vos côtés pour : soutenir vos initiatives grâce au dispositif national d'aide et d'accompagnement Culture Actions ; favoriser la création artistique en proposant chaque année des concours nationaux (écriture de nouvelles, bande dessinée, photo, film court, peinture, arts numériques).

Par le biais d'appel à projets CVEC (contribution de vie étudiante et de campus), le Crous de Reims soutient les projets étudiants et d'établissements favorisant l'accueil, l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants, les actions de prévention et d'éducation à la santé. Grâce aux financements de la CVEC, le Crous de Reims propose des ateliers et animations gratuits, ouverts à tous les étudiants.

Informations et contacts sur <https://www.crous-reims.fr/vie-campus>

○ ——— ○ Contacts ○ ——— ○

Pour en savoir plus : <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/etudiants-en-situation-de-handicap-2059> ou www.crous-reims.fr



Pour un contact privilégié dans vos démarches, écrivez à : **service-social@crous-reims.fr** ou utiliser la rubrique "assistance" en ligne: <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>.

Notes

Contact

**Direction des Études et de la Vie Universitaire
Service d'Accompagnement des Étudiants**

Mission Handicap

handicap@univ-reims.fr

